

N° 28/6.11

INFORMATION : ETAT DES LIEUX SUR LA DEMANDE D'UN CREDIT DE CHF 350'000.00 POUR L'ESTIMATION DES COUTS DE RENOVATION ET DE TRANSFORMATION DU BATIMENT ADMINISTRATIF ET DE L'HOTEL DE VILLE

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Par la présente, la Municipalité a le plaisir d'informer le Conseil communal que le projet de rénovation et de transformation du Bâtiment administratif et de l'Hôtel de Ville sera déposé prochainement à l'enquête publique.

L'architecte mandaté pour cet objet est le Bureau d'architecte Jean-Baptiste Ferrari et Associés S.A. basé à Lausanne. Il a pu reprendre et développer le projet dans une optique de valorisation patrimoniale et mettre en valeur les caractéristiques des deux immeubles.

Le projet table sur une organisation plus claire de son administration et une meilleure accessibilité. Il devrait participer à l'embellissement et l'animation de notre Ville et faire redécouvrir ce patrimoine aux Morgiens.

Ainsi, le projet prévoit de remettre en valeur le grand hall du bâtiment administratif conçu au début du XIXe siècle par l'architecte Henri Perregaux. Une intervention plus douce est prévue dans l'Hôtel-de-Ville construit, quant à lui, au XVIe siècle et dont le rez-de-chaussée sera la vitrine vivante de la Ville et un lieu d'échange destiné à son développement et aux relations avec ses habitants. La cave voûtée, élément clé s'il en est, sera également restaurée dans son état initial et participera à cette ouverture.

Le projet propose également d'améliorer la relation entre les deux immeubles par la construction d'une nouvelle circulation verticale et des liaisons horizontales plus fluides. Enfin, le transformateur électrique situé dans l'impasse de l'Hôtel-de-Ville sera également remanié et mis aux normes par la Romande Energie SA, ce qui permettra l'aménagement d'une courette avenante à cet endroit.

Le calendrier de ce projet se précise. Conformément au préavis, les travaux de construction de ce projet sont actuellement mis en soumission dans le respect des procédures liées aux marchés publics afin de consolider un devis avoisinant les 9,5 millions de francs.

La Municipalité va donc pouvoir déposer une demande de crédit en bonne et due forme au Conseil communal pour le mois de septembre 2011 dans l'espoir de pouvoir entreprendre les travaux dès janvier 2012.

Vu leur ampleur, les travaux s'exécuteront en deux étapes. D'entente avec les Directions scolaires, l'administration communale pourra être relogée dans le Collège des Jardins pendant la durée des travaux.

La Municipalité se réjouit d'ores et déjà de présenter les développements de ce projet à l'occasion d'une information publique qui sera organisée durant la mise à l'enquête.

Nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 30 mai 2011.

la syndique

le secrétaire

Nuria Gorrite

Giancarlo Stella

Communication présentée au Conseil communal en séance du 8 juin 2011.